



CMAS

CONFÉDÉRATION MONDIALE
DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

WORLD UNDERWATER FEDERATION

COUPE DU MONDE NAGE AVE PALMES MASTER'S

Version 2014-01

(BOD 188 – 06/09/2014)

1. Principes généraux

- 1.1. Les règles générales de la CMAS et le règlement CMAS nage avec palmes seront appliqués, à l'exception du point 4.1 et 4.7 des Règles CMAS nage avec palmes. La Coupe du Monde Master's peut se dérouler en bassin de 25 m avec une largeur minimale de 12 m (6 couloirs). Aucun record n'est homologué dans les groupes d'âges des Master's.
- 1.2. Une candidature, pour organiser la Coupe du monde de nage avec palmes CMAS Master's, peut concerner séparément compétition piscine et compétition eau libre.
- 1.3. La Coupe du monde de nage avec palmes CMAS Master's comprendra toutes les manches qui ont obtenu l'autorisation de la CMAS. Le calendrier des manches sera proposé par la Commission Nage avec Palmes CMAS après réception des candidatures par le siège de la CMAS selon les règles et sera diffusé par le siège de la CMAS, après le vote du BOD.
- 1.4. La Coupe du monde de nage avec palmes CMAS Master's fera l'objet d'une évaluation annuelle de la Commission Nage Avec Palmes CMAS.
- 1.5. La Coupe du monde de nage avec palmes CMAS Master's concerne les groupes d'âge selon les règles nage avec palmes CMAS comme suit :
 - Individuels:
 - V0: 29 – 34 ans
 - V1: 35 – 44 ans
 - V2: 45 – 54 ans
 - V3: 55 – 64 ans
 - V4: 65 – 74 ans
 - V5: 75 ans et plus (seulement compétition en eau libre – pas de compétition piscine).
 - Relais
 - Une équipe de relais peut être mixte masculine et féminine. Dans ce cas, l'équipe sera classée dans la catégorie homme.
 - Une équipe féminine est composée uniquement d'athlètes féminines.
- 1.6. La catégorie est calculée avec la somme des âges de tous les membres selon le tableau ci-dessous.

	Somme de l'âge (de – à)	
R1	140	216
R2	217	Et plus

- 1.7. La Coupe du monde de nage avec palmes CMAS Master's inclut les épreuves suivantes :
 - Hommes et Femmes : 50 AP, 50 SF / 100 SF / 200 SF / 50 BF / 100 BF / Relais 4x100 SF / 4x50 BF.
- 1.8. La Coupe du monde de nage avec palmes CMAS Master's peut comporter aussi des épreuves en eau libre :
 - Hommes et Femmes : 3 Km SF and 3 Km BF selon les groupes d'âges définis au point 1.5.
- 1.9. Les athlètes ne peuvent participer au cours de la saison que si :
 - Ils n'ont pas participé au championnat national (catégorie senior) si le classement de maître n'est pas fourni dans leur propre pays.
 - Ils ont été uniquement classés dans les compétitions en catégorie Master's.
 - Ils n'ont pas pris part aux compétitions de la Coupe du monde (catégorie senior).
- 1.10. Le nombre d'engagements pour chaque participant est libre pour les épreuves individuelles et les épreuves de relais.
- 1.11. La manche de la Coupe du monde Nage avec Palmes CMAS Master's doit être organisée en un seul lieu pendant un jour et deux sessions pour une manche en piscine, un jour et une session pour une manche en eau libre ou 2 jours et 3 sessions si les compétitions piscine et eau libre sont programmées selon le tableau :

	Jour 1	jour 2 (eau libre)	
1 ^{ère} session	- 50 SF - 100 BF - 200 SF - Relay 4x50 BF	3 ^{ème} session	3 Km BF 3 Km SF
2 ^{ème} session	- 50 BF - 100 SF - 200 BF - 50AP - Relais 4x100 SF		

1.12. L'utilisation de combinaisons piscine (même homologuées CMAS) en piscine n'est pas permise.

2. Organisation

- 2.1. L'organisateur doit avoir l'agrément de sa fédération nationale qui envoie la candidature conformément au règlement CMAS (avant le 30 juin de l'année N-1).
- 2.2. Le règlement particulier de la compétition doit être envoyé à la CMAS (avant octobre de l'année N-1) pour être validé par la commission nage avec palmes CMAS avant publication.
- 2.3. Chaque organisateur doit diffuser le règlement particulier avec toutes les informations nécessaires (prix des hôtels, etc..) dix (10) semaines avant la compétition dernier délai, à toutes les fédérations nationales affiliées à la CMAS et au siège de la CMAS.
- 2.4. Pour chaque manche, la CMAS peut envoyer un délégué. Dans ce cas, il sera pris en charge par l'organisateur conformément aux "procédures et obligations CMAS".

3. Classification de la Coupe du monde Nage avec Palmes CMAS Master's

- 3.1. Seuls les clubs peuvent participer à la Coupe du monde CMAS Master's.
- 3.2. Il y aura une classification individuelle et clubs.
- 3.3. Individuelle : une classification sera établie pour chaque distance (individuelles et relais) pour chaque groupe d'âge, hommes et femmes. Si le compétiteur n'a pas de licence sportive nage avec palmes CMAS, le champ "club" dans le protocole de résultats sera laissé vide et aucun point individuels ne seront attribués.
- 3.4. Clubs : Le classement général en piscine et en longue distance sera établi par addition du total des points individuels.
- 3.5. Pour chaque course, la classification sera établie selon la table de points CMAS ci-dessous :
 - ▶ Piscine : individuel

Place	points	place	points	place	points	place	points
1 ^{er}	50	7 ^{ème}	30	13 ^{ème}	16	19 ^{ème}	6
2 ^{ème}	46	8 ^{ème}	27	14 ^{ème}	14	20 ^{ème}	5
3 ^{ème}	42	9 ^{ème}	24	15 ^{ème}	12	21 ^{ème}	4
4 ^{ème}	39	10 ^{ème}	22	16 ^{ème}	10	22 ^{ème}	3
5 ^{ème}	36	11 ^{ème}	20	17 ^{ème}	8	23 ^{ème}	2
6 ^{ème}	33	12 ^{ème}	18	18 ^{ème}	7	24 ^{ème}	1

Tous les nageurs étant classés dans la course recevront 1 point pour participation.

- ▶ Open Water : individuel

place	points								
1 ^{er}	100	11 ^{ème}	60	21 ^{ème}	36	31 ^{ème}	20	41 ^{ème}	10
2 ^{ème}	93	12 ^{ème}	57	22 ^{ème}	34	32 ^{ème}	19	42 ^{ème}	9
3 ^{ème}	87	13 ^{ème}	54	23 ^{ème}	32	33 ^{ème}	18	43 ^{ème}	8
4 ^{ème}	82	14 ^{ème}	51	24 ^{ème}	30	34 ^{ème}	17	44 ^{ème}	7
5 ^{ème}	78	15 ^{ème}	48	25 ^{ème}	28	35 ^{ème}	16	45 ^{ème}	6
6 ^{ème}	75	16 ^{ème}	46	26 ^{ème}	26	36 ^{ème}	15	46 ^{ème}	5
7 ^{ème}	72	17 ^{ème}	44	27 ^{ème}	24	37 ^{ème}	14	47 ^{ème}	4
8 ^{ème}	69	18 ^{ème}	42	28 ^{ème}	23	38 ^{ème}	13	48 ^{ème}	3
9 ^{ème}	66	19 ^{ème}	40	29 ^{ème}	22	39 ^{ème}	12	49 ^{ème}	2
10 ^{ème}	63	20 ^{ème}	38	30 ^{ème}	21	40 ^{ème}	11	50 ^{ème}	1

Tous les nageurs étant classés dans la course recevront 1 point pour participation.

- 3.6. Si le participant n'a pas de licence sportive nage avec palmes CMAS, le champ « club » dans les résultats sera vide.

4. Récompenses

- 4.1. A la charge de l'organisateur.
 - Médailles d'or, d'argent et de bronze pour chaque distance, pour chaque catégorie d'âge, hommes et femmes,
 - Médailles d'or, d'argent et de bronze pour chaque relais, pour chaque catégorie d'âge, hommes et femmes,
 - Chaque participant recevra une récompense.
 - Une coupe pour les trois clubs qui gagnent la classification générale de la manche de la Coupe du monde CMAS Master's.

5. Inscriptions à la coupe du monde de nage avec palmes CMAS master's

5.1. Pour s'inscrire, chaque compétiteur doit :

5.1.1. Posséder une licence sportive nage avec palmes CMAS selon les règles CMAS

Ou

5.1.2. Produire un certificat médical signé par un médecin autorisant la pratique du sport "nage avec palmes en compétition" de moins d'un an, le jour de la compétition, certifié et contresigné par le sportif.

5.2. Si le nageur possède une licence sportive nage avec palmes CMAS, il ne peut participer que sous les couleurs d'un seul club durant l'année.

5.3. Si le nageur possède une licence sportive nage avec palmes CMAS, la licence doit être valide avant d'envoyer l'inscription finale comme au point 5.5 et jusqu'à la fin de la compétition.

5.4. Le formulaire d'inscription préliminaire doit être envoyé à l'organisateur **et au siège de la CMAS** 3 semaines avant la compétition dernier délai.

5.5. Le formulaire d'inscription finale doit être envoyé à l'organisateur **et au siège de la CMAS** au plus tard 7 jours avant la manche.

5.6. Après cette date-limite, une pénalité sera appliquée par le comité organisateur.

5.7. Le forfait peut être annoncé au plus tard 5 jours avant la compétition.

5.8. 50 euros seront dus à l'organisateur si le nageur déclare forfait après ce délai.

6. Frais d'inscription de participation

6.1. Les frais d'inscription à la charge de chaque concurrent pour participer à la coupe du monde de nage avec palmes CMAS Master's, sont fixés annuellement par la CMAS.

7. Droits CMAS

7.1. Les compétitions sont organisées sous l'égide exclusive de la CMAS et tous les droits sont et seront la propriété de la CMAS.

8. Résultats

8.1. Les organisateurs doivent :

8.1.1. Donner une copie des résultats à chaque club.

8.1.2. Envoyer une copie des résultats au siège de la CMAS.

9. Réclamations

9.1. Les règlements CMAS seront appliqués.